http://www.pcma-tennis.fr

Parc Jean de la Fontaine
1 Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT
Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2022/2023

ECOLE COMPETITION JEUNES

Joueur - Jour du cours	Heure du cours

Réinscription :
OUI **NON**

Certificat médical à fournir, le cas échéant, au plus tard lors du premier cours. OUI NON

TARIFS 2022/2023			
Formules compétitions (*) **Formation A1 obligatoire à partir de 15 ans**	Montant	Nombre	A régler
COMPETITION 2h + 1h de PHYSIQUE	425 €		
COMPETITION 2h 1/2 + 1h de PHYSIQUE	455 €		
COMPETITION 3h + 1h de PHYSIQUE	485 €		
COMPETITION 3h 1/2 + 1h de PHYSIQUE	515 €		
Réduction à partir du 2ème enfant (p/enfant)	-15 €		
Avoir travaux par enfant (inscrit en 2021/2022)	-30 €		
TOTAL A REGLER :			

Cadre réservé au Club : 57 94 0483

Règlement en espèce : OUI : **€**

Règlement par chèque(s) : €
- Début Juillet : €
- Début Août : €
- Début Septembre : €
- Début Octobre : €

- Règlement par CHEQUES VACANCES : € COUPONS SPORT : €

- Règlement CB : € Virement bancaire : €

(*) Licence FFT Multi-raquettes (22€) et réservations comprises, 5 invitations offertes à chaque enfant (valeur 25 €).

M. /Mme NOM : **PRENOM :** **N°** **Rue/Avenue :** **CP :** **Ville :**

Tél fixe : **Portable :** **Adresse@mail :**

INFO LICENCE FFT

NOM de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance de l'enfant
1-		F G
2-		F G
3-		F G
4-		F G

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au *Secrétaire du Comité Directeur*. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le **« Bon pour accord »** **Nom et signature d'un parent**